

Publication électronique des actes réglementaires

Retrouvez dans cette rubrique l'ensemble des actes réglementaires publiés par la Ville de Chaville et le Centre communal d'action sociale (CCAS) depuis le 1er juillet 2022.



Depuis le 1^{er} juillet 2022, le législateur a supprimé l'obligation tenant à l'affichage et à la publication des actes réglementaires des communes sur papier (ordonnance n° 2021-1310 et décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021). La publicité sur le site Internet de la Ville devient donc la formalité obligatoire.

Objectifs de cette réforme

- > Simplifier et harmoniser les outils dont disposent les collectivités territoriales pour assurer l'information du public
- > Renforcer le recours à la dématérialisation



Publication électronique des actes (mairie)

Retrouvez dans cette rubrique les actes réglementaires publiés par la Ville de Chaville depuis le 1er juillet 2022.



Publication électronique des actes archivés (mairie)

Retrouvez dans cette rubrique les actes réglementaires archivés de la Ville de Chaville depuis le 1er juillet 2022.



Publication électronique des actes (CCAS)

Retrouvez dans cette rubrique les actes réglementaires publiés le Centre communal d'action sociale (CCAS) depuis le 1er juillet 2022.



Publication électronique des actes archivés (CCAS)

Retrouvez dans cette rubrique les actes réglementaires archivés du Centre communal d'action sociale (CCAS) depuis le 1er juillet 2022.



VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS